

ASSEMBLÉE NATIONALE31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 150

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 9

I. – À la première phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« habitants ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 6, supprimer le mot :

« habitants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel